

-----  
Délibération du Bureau n° BUREAU – 2021/01/18-03  
-----

Séance du **18 JANVIER 2021**  
-----

**Objet : étude de la proposition de la SEM West Energies et de la structure juridique la plus adaptée pour la création d'une structure ENR**  
-----

Nombre	de membres en exercice :	14
	de membres présents :	13
	de pouvoir(s) :	0
	de membres votants :	13
	votes pour :	13
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20210118-2021\_01\_18-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/01/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 18 janvier à 8h30, les Membres du Bureau légalement convoqués le 29 décembre 2020, se sont réunis dans la salle Albert Petit de Sierville, sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	prénom	nom	présent(e)
1	3	Cécile	SINEAU - PATRY	X
2	1	Hervé	LEPILEUR	X
3	2	Claire	GUÉROULT	Ex.
4	4	Marcel	VAUTIER	X
5	5	Laurent	VASSET	X
6	6	Jean-François	BLOC	X
7	7	Xavier	VANDENBULCKE	X
8	9	Fabienne	VERHAEGHE	X
9	10	Chantal	COTTEREAU	X
10	11	Imelda	VANDECANDELAERE	X
11	12	Daniel	ROCHE	X
12	13	Rémy	TERNISIEN	X
13	14	Jérôme	GRISEL	X
14	16	Yves	LOISEL	X

Membres absents excusés avec pouvoir :

-

Assistaient également à la séance :

- M. Patrick DE WIT, Directeur Général des Services,
- M. Xavier NEUVILLE, Directeur du pôle Technique,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice du pôle Administratif et Financier,
- Mme Agnès GANDON, Directrice du pôle Transition Énergétique
- Mme Anaïs COTRELLE, Chargée de communication,
- Mme Carole DAMAREY, assistance de direction.

**Objet : étude de la proposition de la SEM West Energies et de la structure juridique la plus adaptée pour la création d'une structure ENR**

**VU :**

- la délibération n°2020/11/20-02 du 20/11/2020 donnant délégation de l'assemblée au bureau pour prendre toute décision concernant la passation, la signature et l'exécution de toute convention dont les engagements financiers pour le SDE76 sont inférieurs ou égaux à 90 000 €,
- la proposition de West Energies d'octobre 2020.

**CONSIDÉRANT :**

- La SEM West Energies de la Manche a pour objet le développement, la gestion et la production d'énergie renouvelable. Elle propose aux 5 syndicats normands de faire évoluer son modèle d'investissement dans les projets afin de pouvoir les accueillir dans des sociétés de portage territorial dédiées.

**PROPOSITION :**

- Devant la difficulté pour analyser une offre d'une grande complexité juridique, mais aussi afin de ne pas perdre une éventuelle opportunité d'investissement et de développement de l'action du SDE76, il est proposé de confier à un conseil juridique l'analyse des risques de l'entrée du SDE76 dans la SEM West Energies et de la nouvelle organisation des projets ENR, ainsi que la comparaison avec la création d'une SEM dédiée aux énergies renouvelables par le SDE76.
- Il est proposé de confier au bureau GB2A cette étude d'opportunité et de risques, pour un montant de 15 552 € TTC, ce cabinet formulera en outre toutes les préconisations juridiques et financières relatives au montage proposé par West Energies.  
Pour autant, la décision de lancer cette étude n'engage pas, le cas échéant, le syndicat sur sa décision d'intention d'adhésion à la SEM qui lui sera soumise pour délibération en temps utile.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Bureau :

- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention d'honoraires avec le cabinet GB2A de Caen (avocats et finance), pour un montant de 15 552 € TTC et à engager cette analyse de la proposition de West Energies,
- **INDIQUE** que la décision de lancer cette étude n'engage pas le syndicat, le cas échéant, sur sa décision de manifester son intérêt pour adhérer à la SEM West Energies qui lui sera soumise pour délibération en temps utile,
- **AUTORISE** les services à fournir au cabinet GB2A l'ensemble des documents internes propres au SDE76 qui lui seront utiles pour mener ces études et à cette seule fin.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au feuillet d'émargement tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

  
Cécile SINEAU – PATRY.